



Commune de Passy

6 mars 2018

Lettre d'information #4 Pour la Qualité de l'air à Passy

Groupe de travail "Pour la Qualité de l'air à Passy", un an d'actions, premier bilan

Créé en décembre 2016, le groupe de travail municipal "Pour la Qualité de l'air à Passy", réunit des élus de l'ensemble du conseil municipal.

Le groupe, animé par une intervenante extérieure spécialisée en matière d'environnement, se donne plusieurs objectifs :

- **établir un diagnostic partagé** sur la qualité de l'air
- déterminer les grands leviers permettant de **diminuer les polluants**
- **fédérer** et **porter** des propositions auprès de la CCPMB et des services de l'État
- **améliorer la communication** envers les citoyens

Il sollicite également des experts et invite les associations pour l'environnement à partager ses réflexions et propositions.

En un peu plus d'un an de fonctionnement et une mobilisation constante de la municipalité, le travail effectué dans la lutte contre la pollution et sa concrétisation sont visibles.

A l'échelle de la commune, des actions engagées par la municipalité :

- travaux de **rénovation énergétique** des groupes scolaires (voir [NL #2](#))
- **système d'information** à destinations des scolaires sur les gestes à adopter en cas de pics de pollution (voir [NL #3](#))
- **4 itinéraires cyclables programmés** et adhésion à un **réseau local de covoiturage** inter-entreprises (Klaxit)
- renouvellement de l'**éclairage public** par des ampoules LED
- soutien de la municipalité au **Fonds Air Bois** (Voir [NL #1](#))
- **convention signée avec EDF** pour le **remplacement du matériel thermique** des services municipaux des espaces verts et de la voirie, par du **matériel 100% électrique**

A l'échelle de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

Passy est un acteur très impliqué dans des missions menées par la CCPMB :

- déploiement des **Ambassad'R**
- mise en place du **Fonds Air Entreprise**
- labellisation [Cit'Ergie](#) pour une politique en faveur des **énergies durables**

A l'échelle de la Vallée de l'Arve

La municipalité de Passy est partie prenante dans l'élaboration du **PPA 2** (Plan de protection de l'atmosphère), conduite par le Préfet de Haute-Savoie et les services de l'État.



PPA2, de quoi parle-t-on ?

Un premier PPA a été élaboré sur 5 ans (2012-2016). Il regroupe des actions réglementaires et incitatives, afin de réduire la pollution de l'air de 30%.

Depuis 2017, huit groupes de travail, associant **300 personnes et pilotés par le Préfet**, ont été constitués pour préparer le second (PPA2) de la vallée de l'Arve. Des préconisations concernent tous les domaines susceptibles de générer de la pollution, des **transports** à l'**agriculture** en passant par l'**activité industrielle**, la **rénovation énergétique** ou le **chauffage**.

Les propositions seront inscrites dans le projet définitif et dans la feuille de route qui sera adressée, fin mars 2018, au **Ministre de la Transition écologique** Nicolas Hulot.

A l'échelle de l'arc alpin : un voyage d'étude à Bolzano (Italie)

En octobre dernier, une délégation du conseil municipal a réalisé un voyage d'étude sur la qualité de l'air au Tyrol du Sud-Italie : une vallée alpine à forte activité humaine comme la nôtre et une province italienne engagée avec succès depuis les années 2000, dans de multiples actions pour **améliorer la qualité de l'air**.

Une expérience riche d'enseignements

Afin de favoriser une **véritable transition énergétique**, les villes ont engagé des plans d'actions pour le climat, favorisant une approche globale et transversale :

- des **réseaux de chaleur** alimentés par différentes sources d'énergie (brûlage des déchets, chaufferie au bois, gaz)
- un accompagnement de la **rénovation énergétique**
- un **contrôle strict des chauffages au bois**
- la **mobilité douce** au coeur de l'aménagement du territoire

C'est une politique menée depuis 15 ans sur une vallée, ses villes et ses villages, dans tous les **domaines**, avec une forte **implication des habitants**, qui permet aujourd'hui d'obtenir **des résultats très satisfaisants**.



Pour le groupe de travail, ce voyage est une **source d'idées innovantes** qui permettent d'envisager de nouvelles solutions pour **compléter ou amplifier** les actions initiées. La commune entend être **force de proposition** et met cette expérience en perspective dans les **différents programmes** au niveau de la **CCPMB** ou de l'**État**.

Une réunion de restitution s'est tenue en début d'année 2018.

Plus de détails sur ce voyage dans le [Passerand n°14](#).

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

Étienne Jacquet, vice-président chargé de l'environnement, a participé aux **Assises Européennes de la Transition Énergétique** à Genève (du 30 janvier au 1er février).

Il a été convié à présenter le projet **Ambassad'R** sur le stand du Département de la Haute-Savoie.



Le programme nommé « **Habiter Mieux** » permet de bénéficier jusqu'à **14 000 euros** d'aides et primes en fonction du coût et de la nature des travaux.

Des conseils indépendants et gratuits sur la **maîtrise de l'énergie**, la **rénovation** et son financement sur rendez-vous lors



des permanences à Passy ou à Sallanches ([détails, dates et horaires ici](#))

Plus d'infos à :
contact.hautesavoie@soliha.fr ou
au 06 45 67 51 19

CONTACT

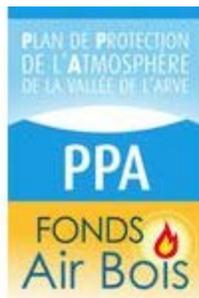
Mairie de Passy
1, place de la mairie
74 190 PASSY
Tél. 04 50 78 00 03
Mail : mairie@mairie-passy.fr

CONTACT PRESSE

Christèle DEKER
Responsable communication
Tél. 04 50 78 41 42
Mail : c.deker@mairie-passy.fr

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par www.ypmedias.com.
Contact : olivier@ypmedias.com



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)